

Annonce pour le recrutement d'un (01) Technicien Topographe/Hydrographe

L'Agence Nationale des Ports (ANP) organise un concours pour le recrutement d'un (01) Technicien Topographe/Hydrographe classé à la Catégorie « Maitrise », ayant le profil indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° du Poste	Affectation	Nombre de postes à pourvoir	Profil demandé
09-2022	Direction générale (Casablanca)	01	Formation : Diplôme de technicien spécialisé (Bac +2) en Topographie ou Diplôme d'Hydrographe catégorie B de l'OHI (Organisation Hydrographique Internationale). Expérience : Débutant ou ayant une expérience dans le domaine. Missions et attributions : (ci-joint, la fiche de poste) Age : Maximum 40 ans à la date limite de dépôt des dossiers de candidature. Nationalité : Marocaine

I. Dossier de candidature :

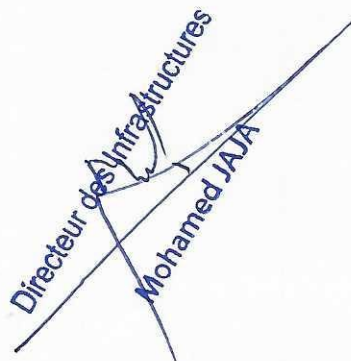
- Les pièces composant le dossier de candidature **scanné** sont les suivantes :
 - ↪ Une copie de la CIN originale (Recto-verso) ;
 - ↪ Un curriculum vitae (CV) détaillé et actualisé ;
 - ↪ Les attestations de travail justifiant l'expérience demandée et comportant obligatoirement l'emploi occupé et la période de travail (à insérer au niveau de la rubrique « الشواهد التي تثبت توفر المرشح على التجربة المهنية المطلوبة ») ;
 - ↪ Une copie du baccalauréat original (à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة ») ;
 - ↪ Une copie du diplôme original. Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un établissement étranger accompagné de tous documents réglementaires prouvant ladite équivalence (Décision d'équivalence, bulletin officiel,... : (à insérer au niveau de la rubrique « إضافة وثيقة ») ;
 - ↪ Le dossier de candidature doit parvenir avant le 19 NOV. 2022 à 23h 59min ;
 - ↪ Toutes les candidatures doivent exclusivement être déposées via le lien : www.depot.emploi-public.ma A ce titre, toutes les candidatures incomplètes ou déposées autrement que via le site emploi-public, ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'ANP.

II. Organisation du Concours :

- ↪ Le concours se déroulera en deux (02) épreuves (épreuve écrite et épreuve orale). Seuls les candidats ayant réussi l'épreuve écrite sont éligibles à passer l'épreuve orale ;
- ↪ Les candidats retenus sur la base de la note moyenne des deux épreuves (écrite et orale), seront classés par ordre de mérite et dans la limite du nombre de postes à pourvoir ;
- ↪ La date et lieu du concours, la liste des candidats présélectionnés, la liste des candidats admis et la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.emploi-public.ma et www.anp.org.ma ;
- ↪ Les candidats admis seront également informés par e-mail.

NB :

- Les fichiers doivent être de type : PDF, JPG, PNG ;
- La taille de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 (Mo) ;
- Le recrutement n'est définitif qu'après la production de tous les documents constitutifs du dossier administratif ;
- Pour plus d'informations concernant les modalités de candidatures en ligne, un guide d'utilisateur est disponible sur le lien suivant : www.depot.emploi-public.ma ;
- Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter la Direction des Ressources Humaines à l'adresse suivante : candidatures@anp.org.ma.


 Directeur des Infrastructures
 Mohamed JAJA


 Directeur des Ressources Humaines
 Abdelhakim JELJANE